

BENEDICTION DES TOMBES AUX CIMETIERES

- **Belleville ancien cimetière** : samedi 1^{er} novembre à 15h
- **Dracé** : samedi 1^{er} novembre à 15h
- **Taponas** : samedi 1^{er} novembre à 15h30
- **Belleville cimetière paysager** : samedi 1^{er} novembre à 16h00
- **Saint Georges de Reneins** : dimanche 2 novembre à 15h
- **Saint Jean d'Ardières** : dimanche 2 novembre à 16h15



AGENDA DU MOIS DE NOVEMBRE

JEUDI 6 : catéchisme pour adultes sur le thème de la Révélation à 20h.

VENDREDI 7 : soirée film/pizza pour les collégiens après la messe de 18h15.

SAMEDI 8 : 8h45-11h30 2^{ème} rencontre catéchisme pour enfants du CP au CM.

12h30 déjeuner des catéchumènes et néophytes salle de l'Abbaye.

18h30 messe en famille avec l'aumônerie du collège à St Jean d'A.

SAMEDI 29 : Veillée de prière pour la Vie, de louange et d'Adoration à 20h à l'église de St-Georges de Reneins, après la messe anticipée.

DIMANCHE 30 : Journée fraternelle

INTENTIONS DE MESSE POUR LA QUINZAINE

Dimanche 19 octobre 10h30 à Notre-Dame : Familles Fleurieu et Rouliot, Hermine Rodrigues et sa fille, Alice Marcelle et Noël Collovray, Christian Roux.

Samedi 25 octobre 18h30 à St Georges de Reneins : Familles Fleurieu et Rouliot, Raymonde Monfray et sa famille.

Dimanche 26 octobre 10h30 à Notre-Dame : Familles Fleurieu et Rouliot, Georges Combrichon, Familles Cinquin-Moronnoz-Lapierre, Gabriel Laurensen et sa famille.

Samedi 1^{er} novembre 10h30 à ND : Gonzague Duquesnoy et sa famille Irène Mirland et sa famille, David Max Benoliel, Victor Machado, Yves Lestra, Sophie Mestrallet, Yves, Nicole et Marie-Paule Boutry.

Dimanche 2 novembre 9h à St André : Julie Giraud, Denise Giraud, Famille Giraud, Famille Giraud, Gérard de Buttet.

10h30 à ND : Famille Da Rocha, Michel Heintz, Familles Fleurieu et Rouliot, Manuel Laranjeira, David Max Benoliel, Suzanne et Maxime Combrichon.

Permanence du mardi au samedi de 9h30 à 12h

04.74.66.06.03 ● saintaugustinenbeaujolais@lyon.catholique.fr

Père Tancrède Leroux : 06.68.23.72.50 www.saintaugustinenbeaujolais.fr



Feuille paroissiale

Quinzaine

du dimanche 19 octobre au
dimanche 02 novembre 2025



Le Rosaire, prière pour la mission

Le Rosaire de la Vierge Marie s'est développé progressivement au cours du deuxième millénaire, sous l'inspiration de l'Esprit de Dieu, en lien avec les apparitions du Sacré-Coeur et les apparitions de la Vierge Marie au XIX^e et en 1917 à Fátima, où elle se présente sous le titre de Notre-Dame du Rosaire.

St Jean-Paul II, nous fit redécouvrir la multitude des mystères de la vie de Jésus et de Marie, avec les mystères lumineux et les clausules en nos dizaines.

Dans sa simplicité et dans sa profondeur, le chapelet reste, en notre troisième millénaire, une prière d'une grande signification, destinée à porter des fruits de sainteté. L'Annonce de l'Evangile, après deux mille ans, n'a rien perdu de la fraîcheur des origines pour "crier" au monde, que le Christ est Seigneur et Sauveur, qu'il est « le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14, 6).

A Lyon, en 1817, Pauline Jaricot forma un groupe des « Réparatrices du cœur de Jésus méconnu et méprisé »; elle lança le « sou de Pauline » donné pour les missions, puis la Propagation de la Foi créée le 3 mai 1822 ; et fonda le Rosaire vivant qui connut un succès fulgurant.

Le but du Rosaire vivant est de demander à Dieu, par l'entremise de Notre-Dame-du-Rosaire, la conservation de la foi dans les pays catholiques, la conversion des pécheurs, l'élan missionnaire des justes et la joie de l'Eglise.

Les personnes qui s'unissent pour ce *pieux exercice*, partagent entre elles la récitation des prières du grand Rosaire, et se rangent par sections de quinze, en l'honneur des quinze principaux mystères de notre Rédemption. Leur intention est de former, par l'union de leurs cœurs, comme autant de Rosaire *vivants* !

L'illustre Vierge et Martyre sainte Philomène, avait été nommée par le souverain Pontife *Protectrice du Rosaire vivant*. L'obligation principale de chaque membre consiste à réciter tous les jours une *dizaine*, en méditant, suivant sa portée, sur l'un des mystères du Rosaire dont la répartition se fait tous les mois. Par cette méthode, le grand Rosaire se dit en entier tous les jours dans chaque *Quinzaine*, et tous les mystères y sont honorés.

Pour être des disciples missionnaires, prions notre chapelet personnellement, en famille ou en groupe de Rosaire vivant !

Influence d'un chapelet

Un jeune homme de dix-huit ans arrivait à Paris. Il n'était point incrédule, mais son âme déjà était plus ou moins atteinte par la crise de la foi. Un jour, ce jeune homme entre dans l'église de Saint-Etienne du Mont ; il aperçoit, agenouillé dans un coin, près du sanctuaire, un vieillard qui, pieusement, récitait son chapelet. Il s'approche et reconnaît Ampère, son idéal, Ampère qui était pour lui la science et le génie vivants. Cette vision l'émeut jusqu'au fond de l'âme ; il s'agenouille sans bruit derrière le maître, la prière et les larmes jaillissent de son cœur. C'était la pleine victoire de la foi et de l'amour de Dieu, et Ozanam, car c'était lui, se plaisait à redire ensuite : Le chapelet d'Ampère a plus fait sur moi que tous les livres et même que tous les sermons. Ampère accepta Ozanam pour son commensal, et le grand mathématicien aimait à s'entretenir avec son jeune ami : leurs entretiens, dit le P. Lacordaire, amenaient dans l'âme du savant, à propos des merveilles de la nature, des élans d'admiration pour leur auteur. Quelquefois, mettant sa tête entre ses mains, le vieillard s'écriait comme tout transporté : « Que Dieu est grand, Ozanam, que Dieu est grand ! »

Ozanam ne fut pas le seul à ressentir la bienfaisante influence du grand savant. La simplicité et la droiture de sa foi exerçaient une impression salutaire sur tous ceux qui l'approchaient, particulièrement sur les jeunes gens vers lesquels son cœur, demeuré jeune, se sentait incliné.

(A. Larthe-Ménager, André-Marie Ampère (1775-1836), in Les contemporains, 3e année, n° 81, 29 avril 1894, pp. 1-2)



Le mois de novembre nous offre beaucoup de possibilités de recevoir des indulgences.

(cf. Catéchisme de l'Eglise Catholique n°1471-1479)

On distingue dans le péché (*gravité – connaissance du mal – volonté de le faire quand même*) : la désobéissance ou le rejet de Dieu, qui est une offense, une faute ; et les conséquences mauvaises qu'il faut réparer, d'où la peine !

1. L'indulgence est la remise, devant Dieu, de la peine temporelle due pour les péchés déjà pardonnés quant à la faute, que le fidèle bien disposé, et à des conditions déterminées, reçoit par l'intervention de l'Eglise, laquelle, comme ministre de la Rédemption, nous applique le trésor des réparations du Christ et des saints.
2. L'indulgence est partielle ou plénière selon qu'elle libère en partie ou totalement de la peine des péchés.
3. Les indulgences partielles et plénières peuvent toujours être appliquées aux **défunts** par suffrages (spécialement pendant la semaine de Toussaint).

MESSES ET OFFICES – Octobre et novembre 2025

29^{ème} dimanche du temps ordinaire – Année C

Samedi 18 : Messe anticipée 18h30 St Jean d'Ardières

Dimanche 19 : Messe 9h à Saint André

Formation des servantes d'assemblée à 9h à l'abbatiale

Messe 10h30 à l'abbatiale de Belleville



VACANCES SCOLAIRES : moins d'offices !

Mardi 21 : Messe 9h à l'abbatiale

Vendredi 24 : Messe 18h15 à l'abbatiale (17h Adoration, confessions)

Samedi 25 : Messe 9h à l'abbatiale (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)

30^{ème} dimanche du temps ordinaire – Année C

Samedi 25 : Messe anticipée 18h30 St Georges de Reneins

Dimanche 26 : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale de Belleville

Lundi 27 : Messe 19h à l'abbatiale

Mardi 28 : Messe 19h à l'abbatiale (18h Adoration, 18h30 Vêpres)

Mercredi 29 : Messes 9h à l'abbatiale (7h45 Adoration, 8h30 Laudes)

19h à l'abbatiale

Jeudi 30 : Messe 19h à l'abbatiale (16h Adoration)

Vendredi 31 : Messe 7h à l'abbatiale

TOUSSAINT – Année C

Vendredi 31 : 15h-17h : *Boom des Saints* pour les enfants - Salle de l'Abbaye

17h Adoration et **confessions** à l'abbatiale

ET à St Georges de R.

18h30 Messe anticipée de Toussaint St Georges de Reneins

Samedi 1^{er} : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale suivie du verre de l'amitié

COMMEMORATION DES FIDELES DEFUNTS

Samedi 1^{er} : Messe anticipée 18h30 St Georges de Reneins

Dimanche 2 : Messes 9h à Saint André

10h30 à l'abbatiale suivie du repas solidaire